

## L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

## Société Linnéenne de Lyon

Procès-verbal de la séance du 22 avril 1895

Présidence de M. Riche.

M. Mermier communique ses observations sur les cailloux éclatés des alluvions anciennes de Saint-Fons. Il démontre d'abord que la pression seule des couches de gravier est absolument insuffisante pour produire l'écrasement des cailloux les plus inférieurs. Pour expliquer cet écrasement, il faut tenir compte de ce que ces graviers renferment de gros blocs de poudingue. Par l'effet de la dissolution des éléments calcaires par les eaux d'infiltration, il se produit des vides peu considérables, il est vrai, mais qui laissent reposer les blocs de poudingue sur un nombre assez limité de points d'appui. Les piles de cailloux correspondant à ces points d'appui ont donc à supporter les poids des blocs de poudingue et de la masse de graviers venant au dessus. La pression devient alors très grande sur les points de contact et permet d'expliquer l'écrasement des cailloux jouant le rôle de support.

M. Claudius Roux continue l'exposé de ses études sur la géologie des Monts du Lyonnais.

M. le Dr Léon Blanc présente les moulages des extrémités des membres d'un jeune nègre. On y observe des anomalies importantes. Les deux pieds ont le gros orteil double, les deux parties étant soudées, et un petit doigt supplémentaire recourbé sur le pied. Les deux mains ont également un petit doigt supplémentaire bien développé.

Procès-verbal de la séance du 15 Mai 1895.

Présidence de M. Riche.

M. Claudius Roux termine l'exposé de ses « Etudes géologiques sur les Monts-Lyonnais ».

Il demande l'impression de son travail dans les Annales de la Société.

M. Riche informe la Société de la découverte que vient de faire M. Roi sur le flanc oriental de la colline de Sainte-Foy-lès-Lyon, au dessus de la Mulatière.

De nombreuses coquilles terrestres et d'eau douce, de médiocre conservation, il est vrai, ont été trouvées dans une couche de marne. D'après M. le professeur Depéret qui se propose d'étudier ce gisement, cette couche de marne se relierait à celle de même nature du plateau de la Croix-Rousse.

Procès-verbal de la séance du 27 mai 1895

Présidence de M. Riche

En l'absence des deux Secrétaires, M. Couvreur en remplit les fonctions.

M. Roi demande à M. Riche s'il peut donner quelques nouveaux renseignements sur les découvertes de la colline de Sainte-Foy.

M. Riche répond que les marnes tertiaires de Sainte-Foy viennent de fournir des fragments de deux défenses de *Mastodon longirostris*, lesquelles atteignaient près de 3 mètres de longueur. A une prochaine séance, M. Depéret communiquera des renseignements plus complets sur cet important gisement.

M. Claudius Roux, dans une récente excursion botanique a trouvé au lieu dit Bois d'Anse, à l'ouest d'Anse, des cailloux roulés formés d'une enveloppe argilo siliceuse, renfermant, à l'instar d'une véritable géode, une brèche siliceuse à ciment ferrugineux.

M. le Dr Léon Blanc parle d'un corps à tissu d'apparence artificielle, rappelant une sorte d'éponge à 5 loges, que l'on vend actuellement pour gants à frictions. Il étudiera de plus près cette singulière formation et en apportera un échantillon à la prochaine séance.

## REMARQUES EN PASSANT

par G. Rey

## CURCULIONIDES (Suite)

## TRIBU DES APIONIDES (1)

*Oxystoma* (2) *pomonae* F. — La couleur varie du bleu verdâtre au bleu violet et au noir.

*Oxystoma ochropus* Germ. — Les individus épilés sont moins mats.

*Oxystoma craccae* L. — Quelques sujets, de taille moindre, sont d'une teinte plus noire.

*Apion tamaricis* Gyl. — La plus petite espèce du genre. — France méridionale, sur les *Tamarix* (Desbrochers, le Frelon, n° 3, p. 16, 1893).

*Apion Revelieri* Perr. — Très voisin de *rugicolle* Germ. dont il se distingue par une taille moindre, par son corselet moins rugueux et par son rostre plus long, plus grêle et plus droit. — Corse.

*Apion tubiferum* Gyl. — La variété *sicanum* Wenk. est bleuâtre ; une autre variété, de taille moindre, a le dos du corselet moins rugueux. — Hyères, sur le *Cistus monspeliensis*. (Cette espèce et la précédente appartiennent à la section II du Frelon, n° 4. p. 19).

*Apion frumentarium* L. (*haematodes* Kirb.). — Cet insecte varie beaucoup pour la taille. La couleur, d'un rouge assez pâle, est parfois plus foncée.

*Apion miniatum* Germ. — Un des plus grands du genre. (Cet insecte appartient à la section III de Desbrochers, où toutes les espèces sont d'un rouge plus ou moins pâle) (Rufescents R.).

*Apion croceifemoratum* Gyl. — Est seulement un peu plus grand que *flavofemoratum*, garni d'une pubescence plus fournie et plus apparente, ce qui lui donne un aspect plus gris et moins brillant. Ce n'est là, selon moi, qu'une variété locale. — Grèce.

(1) Cette tribu doit marcher naturellement à la suite des Rhynchitides. Les ♂ ont généralement le rostre plus court, plus épais, plus ponctué.

(2) Ce genre est assez distinct par son rostre subulé. Les espèces qui le composent, vivent sur les *Vicia*, *Orobis*, *Lathyrus* et autres légumineuses.

*Apion fulvirostre* Gyl. — Cette espèce remarquable diffère de *rufirostre* F. par sa taille plus grande ; par son rostre plus long dans les deux sexes, par sa vestiture grise plus apparente, par son aspect moins brillant et surtout par la tache basilaire blanche des élytres bien plus tranchée, etc. — St-Raphaël, Hyères, Marseille.

*Apion rufirostre* F. — Chez les ♀, le prothorax est parfois plus densément et plus rugueusement ponctué.

*Apion separandum* Aub. — Très voisin de *semivittatum* Gyl., dont il est sans doute une variété à élytres sans tache dénudée. — Nice. (Les quatre espèces précédentes représentent en partie la section IV de Desbrochers). (Flavipèdes R.).

*Apion urticarium* Hbst. (*vernale*) F. — Cette espèce bien nommée, se trouve sur l'*Urtica dioica* L. Quant à l'*Apion* qui vit sur les *Urtica urens* et *pilulifera* L., j'ai cru devoir en faire, avec doute, une espèce sous le nom de *semirufum* R. (*l'Echange* 1888, p. 54). La couleur générale est moins obscure, la vestiture est plus fournie avec les poils moins longs. Le rostre des ♀ est toujours moins long, plus droit et d'un roux brillant, etc.

*Apion rufulum* Wenk. — Me semble une espèce intermédiaire à couleur moins foncée que dans *urticarium*, avec l'avant-corps un peu plus rembruni que chez *semirufum*, qui peut-être doit lui être réuni. — Lyon, Villié-Morgon, Nérès.

*Apion rufescens* Gyl. — Cette espèce, bien tranchée, est moindre, encore plus pâle que *semirufum*, à pubescence moins fournie. — France méridionale, sur la *Parietaria officinalis*.

*Apion distinctirostre* Desbr. — Encore une espèce affine, mais pourtant distincte par son rostre plus long et plus arqué dans les deux sexes. — Corse. (Les quatre espèces précédentes se rapportent à la section V de Desbrochers) (*Exapion* Bed.).

*Apion aeneum* F. — Ce grand et bel *Apion* varie par ses élytres qui passent du vert bronzé au bleu violet, sur les mauves.

*Apion radiolus* Mrsh. — La variété *soror* R. est moindre, un peu plus glabre, à rostre surtout des ♀, relativement moins long et moins lisse. — Provence, Collioure ; sur les Malvacées. (Ces deux espèces, *aeneum* et *radiolus*, se rapportent à la section VI de Desbrochers).

## LONGICORNES DE LA COLLECTION H. TOURNIER

Avec la collection de M. Tournier je me suis enrichi d'un certain nombre de bonnes espèces, beaucoup proviennent des récoltes fructueuses de Th. Deyrolle, quelques unes viennent des chasses de Millingen, en Orient. On sait que M. Tournier, un travailleur, a décrit autrefois quelques espèces (Rev. Zool. 1872), on sait aussi que les catalogues enregistrent plusieurs synonymies (synonymies établies souvent sans la connaissance des types); je ne discuterai pas aujourd'hui sur la totalité des types et la valeur de tous, je donnerai seulement, avec l'énumération de quelques intéressantes formes, des notes et descriptions, me réservant de revenir ultérieurement sur ce sujet pour le compléter.

*Toxotus biformis* Trn. Espèce remarquable par sa forme trapue, relativement courte; prothorax court et large; antennes n'atteignant pas l'extrémité du corps; élytres assez convexes, arrondis à l'extrémité ♀, cette dernière plus foncée que ♂.

Persath (Deyrolle).

*Dinoptera collaris* L. v. *nigricollis* Muls. à prothorax noir.

Trébizonde (Deyrolle).

*Cortodera Tournieri* n. sp. Allongé, presque parallèle, plus étroit chez ♂, noir pubescent de jaune, cette pubescence très dense sur la tête, le prothorax et l'écusson; parties antérieures de la bouche, plus grande partie des pattes, antennes, extrémité de l'abdomen testacés; élytres noirs avec une bande longitudinale testacée variable sur leur milieu. Tête assez longue, légèrement sillonnée entre les antennes, testacée sur le labre avec les antennes atteignant presque l'extrémité du corps, plus courtes chez ♀. Prothorax un peu plus long que large, plus étroit que les élytres, diminué en avant, légèrement entaillés sur les côtés postérieurs, impressionné dans son milieu en arrière, bisinué sur la base avec les angles postérieurs bien avancés et la ponctuation forte peu écartée. Ecusson pubescent, triangulaire, tronqué au sommet. Elytres rebordés allongés, tronqués-arrondis à l'extrémité avec une petite dépression humérale, à ponctuation forte irrégulière, rapprochée et pubescence jaunâtre courte peu serrée, presque couchée. Pattes minces, testacées avec l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures obscurcies. Abdomen pubescent de jaune presque complètement noir avec seulement l'extrémité plus ou moins testacée; quelquefois chez ♀ deux ou trois arceaux bordés de cette coloration.

Long. 8-10 mill. Persath (Deyrolle)

Voisin de *humeralis* Sch. mais plus allongé chez ♀, autre coloration etc.; rappelle beaucoup d'aspect *Gr. gibbicollis* Bles.

*Cortodera Deyrollei* Pic (l'Echange n° 113) Persath (Deyrolle), noir très pubescent avec les élytres d'un testacé roussâtre, le prothorax court, large.

*Leptura tangeriana* Trn. et v. *Olcesei* (voir note in l'*Echange* n° 116, 1894).  
Tanger (Olcèse).

*Leptura pallidipennis* Trn. (*circassica* Dani.) Cette espèce rappelle un peu *L. tesserula* Charp. elle est noire avec les élytres entièrement d'un testacé pâle à pubescence jaunâtre.  
Ratcha (Deyrolle).

*Strangalia bifasciata* Müll. v. *nigrosuturalis* Reit. (Wein 95 p. 88) = *oxyptera* Fald. in coll. Tournier. Abdomen rouge, dessin élytral chez ♂ et ♀ semblable, copiant *Str. melanura* L. ♀.  
Taurus (Deyrolle).

*Strangalia bifasciata* v. *ferruginipes*. Ponctuation prothoracique peu serrée modérément forte ; abdomen entièrement rouge ; pattes d'un testacé rougeâtre avec les tarses et l'extrémité des tibias intermédiaires et postérieurs, ces derniers surtout, plus ou moins obscurcis, ♀ à dessin ordinaire de *cruciata* Oliv. = *bifasciata* Müll. ♀, ♂ élytres d'un testacé-rougeâtre avec l'extrémité noire.  
Long. 8-9 mill. Bitlis (Deyrolle)

La coloration des pattes rapproche cette variété de *Str. Jaegeri* Humm. (*mingrellica* Trn. ♀).

*Cartallum laevicolle* (1) Trn, in lit. Prothorax long, assez étroit, presque arrondi sur les côtés, entièrement rouge brillant à ponctuation irrégulière forte, écartée. Tête noire. Antennes testacées à premier article noir. Pattes noires avec les tibias antérieurs et les tarses d'un testacé rougeâtre : tibias intermédiaires quelquefois d'un testacé-rougeâtre foncé et postérieurs seulement un peu obscurcis. Elytres brillants, bleuâtres ou verdâtres, granuleusement ponctués.  
Long. 5 1/2 à 8 mill. Mésopotamie (Millingen)

Prothorax à ponctuation plus forte, plus écartée et plus arrondie sur les côtés, (concolor) que *C. ebulinum* L. avec une coloration différente des pattes. *C. laevicolle* diffère par les caractères donnés ci-dessus de nombreux *Cartallum* examinés et provenant des pays suivants : Algérie, Espagne, France méridionale, Italie, Sicile, Grèce et Syrie.

*Plocederus denticornis* F. ou sp. prés. Arabie (Millingen).

*Rhopalopus siculus* Stierlin. Plus mat surtout au prothorax que *R. hungaricus* Herbst. avec le prothorax très granuleux jusque sur le disque ♂, ♀ presque noir de coloration avec quelques reflets verdâtres sur les côtés, extrémité élytrale légèrement cuivreuse. Espèce bien particulière de Sicile.

*Digonium* n. genre. Tête courte ornée d'élévations gibbo-épineuses vers l'insertion des antennes avec les yeux grossièrement granulés, très gros, un peu échancrés en arrière. Antennes bien plus longues que le corps, minces, à premier article très gros, bien moins long que 3<sup>me</sup>, 2<sup>me</sup> petit, 3<sup>me</sup> et suivants à peu près égaux et longs, les 3<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> légèrement noueux au sommet. Prothorax inerme, non tuberculeux. Hanches antérieures rapprochées, proéminentes, intermédiaires un peu plus écartées. Prosternum simple, étroit et enfoncé entre les hanches, mésosternum étroit. Cavités cotyloïdes ouvertes en arrière. Cuisses dilatées par leur milieu ; 1<sup>er</sup> article des tarses long, légèrement arqué, dernier très fortement bilobé.

(1) Doit se rapporter à *Cartallum thoracicum* Scharp. (Ent. M. Mag. XVI p. 247) d'Arabie.

A placer entre les genres *Stromatium* et *Hesperophanes*, se rapproche du premier par sa saillie antennaire dentée mais les antennes sont différentes, les élytres inermes à la suture, des *Hesperophanes* par la saillie antennaire dentée, le prosternum plus enfoncé ; rappelle un peu de forme le genre *Exilia* Muls. (*Liagrica* Costa) mais prothorax plus court, antennes plus longues à 3<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> articles légèrement noueux au sommet.

*Digonium longicorne* n. sp. ♂ assez allongé, un peu déprimé en dessus, entièrement brun à fine pubescence jaunâtre. Tête courte avec une élévation gibbeuse courtement épineuse vers l'insertion des antennes, profondément sillonnée en avant, à ponctuation granuleuse, dense. Antennes bien plus longues que le corps, testacées, obscurcies sur les deux premiers articles et à l'extrémité des 3<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup>, ces derniers très légèrement noueux ; derniers articles minces, le terminal plus court. Prothorax finement rebordé, à peu près aussi large que long, un peu arrondi sur les côtés, à peine étranglé en avant et en arrière, sans élévation nette, un peu déprimé sur le disque et à ponctuation forte, écartée. Elytres un peu plus larges que le prothorax, à côtés presque parallèles, assez déprimés en dessus avec les épaules arrondies, saillantes, l'extrémité arrondie, très finement rebordés sur les côtés et la suture avec une seule côte à peine marquée ; la ponctuation est modérément forte, écartée. Dessous du corps, de la couleur du dessus, peu brillant, pubescent de jaunâtre avec la poitrine ruguleusement et fortement ponctuée. Abdomen à ponctuation très fine. Pattes courtes, peu grêles avec les cuisses très épaisses, elles sont brunes avec les tibias et quelquefois tarsi variablement obscurcies.

Long. 11 mill. Arabie (Millingen).

Rappelle *Icosium tomentosum* Luc. de coloration, avec une forme toute différente.

*Dorcadion nodicorne* Trn. ♂, ♀. Très voisin de *Dorcadion 4-maculatum* Kust. mais différent selon moi par la forme plus allongée, la coloration semblable dans les deux sexes, faite de duvet brun avec de petites taches noires veloutées (ordinairement deux grosses sur chaque élytre) plus rapprochées que chez *4-maculatum* ; ligne médiane prothoracique et suture très étroitement blanchâtres : dans tous les cas valable et intéressante variété.

*Dorcadion auratum* Trn. ♀. Très jolie petite espèce à placer dans le voisinage des *Scopolii* Herbst. et *litigiosum* Ggl., la coloration de ses pattes et le 1<sup>er</sup> article des antennes rougeâtres avec les bandes élytrales larges, à duvet jaunâtre (suture blanche) le distinguent bien. Souram (Deyrolle).

*Cerophesis Millingeni* in lit. (sera décrit plus tard).

Arabie.

Noir à pubescence fine, à vague coloration fauve ou rosée ; pattes et antennes à reflets verdâtres.

Long. 30 mill.

Genre nouveau ? *Eurycotyle* (1) Blessig. n. sp. (*Lamecrei* in lit.) Genre voisin de *Albana* Muls. Prosternum très étroit, hanches peu distantes. Tibias courts, épais. Antennes non ciliées, courtes, épaisses, à 1<sup>er</sup> article gros, 2<sup>me</sup> court, 3<sup>me</sup> 4<sup>me</sup>, les suivants plus courts. Grand, allongé, parallèle, convexe. Tête sillonnée,

(1) Ce genre a été établi par Blessig in Hor. Ros. IX p. 210. L'auteur lui donne les antennes ciliées que ne possède pas mon insecte arabe. Sans doute *Lamecrei* doit rentrer dans une division (*Pseudalbana* Muls.) voisine ? Insecte à étudier ultérieurement.

à front court, avec les yeux très échancrés. Prothorax presque cylindrique convexe, à ponctuation forte. Elytres obliquement échancrés à l'extrémité. Insecte revêtu d'un mélange duveté blanc, brun et obscur sans tache bien marquée.

Long. 11 mill. Arabie (Millingen).

J'ai donné en collection à ce curieux insecte que je décrirai plus tard le nom de l'honorable spécialiste qui a bien voulu me donner son précieux avis pour la détermination de plusieurs longicornes de ma collection.

*Phytaecia (Musaria) puncticollis* Fald. de Turquie. Tête sans point noir.

*Phytaecia (Musaria) persathensis* Pic. (décrite dernièrement dans l'*Echange*)  
près *Boeberi* Ggl. Persath (Deyrolle).

*Phytaecia virgula* Charp. v. *vulnerata* Muls. de Sicile.

MAURICE PIC.

## DESCRIPTIONS DE COLÉOPTÈRES D'ALGÉRIE

Le plus grand nombre des insectes figurant ici proviennent de mes chasses en Algérie, plusieurs viennent de Ghardaïa, dans le Mزاب, curieux pays encore peu connu hors de l'élément militaire.

*Sphenoptera Theryi*. Allongé, cunéiforme, un peu dilaté en avant, très atténué en arrière, convexe, d'un verdâtre métallique, quelquefois à peine cuivreux; pubescence fine, courte, blanchâtre. Antennes vertes, 3<sup>me</sup> article à peine plus court que 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup>, celui-ci et les suivants dentés. Tête à ponctuation forte, irrégulière avec le front un peu déprimé, l'épistome échancré. Prothorax plus large que la tête, bien convexe, très arrondi en avant, bisinué à la base avec les angles postérieurs saillants, une carène latérale bien nette, la ponctuation forte, écartée. Ecusson en demi cercle avec une dépression anguleuse au sommet. Elytres de la largeur du prothorax aux épaules, bien atténués à l'extrémité qui est tridentée avec des côtes, bien marquées en arrière, les épaules à dépression nette; ponctuation forte, granuleuse en lignes avec un pointillé irrégulier sur les intervalles. Pattes d'un verdâtre métallique. dessous du corps d'un vert brillant légèrement pubescent. Prosternum large, rebordé à ponctuation forte, écartée; abdomen à ponctuation forte, écartée. Pygidium peu saillant.

Long. 7 1/2 à 8 1/2 mill. Laghouat (Pic) Egypte (Letourneau).

Coloration voisine de celle de *cylindricollis* Mars. avec une autre forme, le prothorax étant aussi large que long; sa forme bien convexe se rapproche de celle de *rotundicollis* Cast.

d'un vent du nord, ébranlé par un de ces redoutables ouragans, que la tempête seule déchaîne, l'arbre n'aura qu'à se laisser choir, et, cette masse encore considérable tombera avec un tel fracas que les entours en éprouveront comme un saisissement, le bruit de sa chute se répercutant comme un murmure par les échos, et l'on aura le spectacle du cadavre gisant sur le sol, les petites et les moyennes branches depuis longtemps déjà projetées et éparpillées loin du lieu où leur père nourricier est maintenant étendu ; — mais ce n'est pas tout, le cadavre est bien là, couché, il faut qu'il soit l'espoir de nouvelles vies, de couches nouvelles, il faut que la désagrégation le réduise à la plus simple des expressions, que l'éparpillement en soit complet, que les bas feuilletts ligneux, ceux qui permettent de si bien reconnaître la croissance annuelle du végétal et qui tendent à se désunir ne soit pas perdus, soient émiettés, la vie doit encore vivre du mort ; la nature au reste n'a rien fait en vain, il y a intérêt à ce que ces feuilletts subissent le sort commun, il importe qu'il soient dissociés, cette œuvre sera celle d'un monde restreint, du genre *Rhyncolus*, espèce nocturne à l'état adulte, dont le rôle consiste à se maintenir, sans cesser de quitter leur milieu nourricier sous leurs différents états au moyen de nombreuses générations sans cesse renouvelées durant de longues années, et, à réduire en fines vermoulores les tissus ligneux de manière à les affaiblir au point de les désunir suffisamment pour provoquer leur éparpillement sur le sol ; — des *Elatérides*, des *Lamellicornes* des derniers genres, un *Pectinicorn* viendront prendre leur part à ces ultimes restes, pendant que les racines au bois spongieux, ramolli et humide seront plus particulièrement recherchées pour leur nourriture par certaines espèces du groupe des *Byrrides* et *Helopides* ; à elles sont encore inféodées des parasites spéciaux ; — quand ces espèces rhizophages auront accompli plusieurs stades consécutifs, il ne restera en fin d'élément que le résultat des débris dissociés en fins granules, produits des déjections mêmes de ces affamés, sorte d'engrais que le vent dispersera et que les eaux de pluie contribueront à faire pénétrer dans le sol en aidant ainsi à la fertilisation du terrain environnant au profit des jeunes arbustes naissants, et même de longtemps encore ces mêmes restes nourriront d'innombrables vers de diptères ; — de leurs couches hypogées, émergeront des productions fongicoles, des champignons jailliront du sol au profit et pour le bien de notre propre alimentation, et de ces végétations, les unes rejetées comme inutiles, les autres abandonnées, vivront une myriade de vers de diptères, de larves de coléoptères chargés d'en faire disparaître jusqu'aux moindres traces, vers ou larves destinés aussi à servir en partie de pâture à une foule de *Brachélytres* acharnés à leur perte ; — et maintenant, il faut supputer le temps qui se sera écoulé pour terrasser et faire tomber en vermoulores notre masse ligneuse ; — de longues années sans doute, trente, quarante ans, ce qui est relativement peu si nous voulons bien jeter un coup d'œil rétroactif sur les causes passées, sur l'effet premier provoqué par un des plus infime *Coléoptère*, par un bien petit être, par un rien comparé à ce qu'était le colosse dont il a conçu la perte : — combien de milliers et de milliers de générations se seront-elles succédées sur cette provende si facile, qu'elles considéraient comme leur bien et que pas à une seule les vivres n'ont pu un instant faire défaut : l'arbre perdu par un rien était bien grand, sa vigoureuse vitalité semblait défier toute atteinte, par un rien il devait succomber, à un rien il fallait le réduire, et c'est ainsi que par lignées successives, les auteurs du mal et leurs suites en avaient pris possession, chaque espèce laissant à la suivante la place libre en même temps qu'une nutrition en rapport avec ses appétits et ses goûts et cela pendant une bien longue période, du premier jour de l'occupation, jusqu'au dernier jour de la désagrégation ; trait digne d'admiration, volonté manifeste du créateur ; — que peu de végétaux

nourrissent autant d'insectes d'ordres différents que le sapin ; — que pas une seule de ses productions, feuilles, fleurs, cônes, bourgeons, rameaux, écorces, bois, racines, ne serve à la nutrition d'une ou de plusieurs espèces ; qu'à toute époque de sa vie il ne soit sujet à être endommagé, même lorsque mort il est réduit à l'état de terreau, nous l'avouons, mais comme en toutes questions il est nécessaire d'en tirer ou de provoquer des déductions, nous nous demanderons à quelle cause il faudrait attribuer cette facile attraction vers cette essence, de la gent entomologique ; par quel effet, par quel don, ces milliers de ravageurs associés à sa perte, arrivent-ils à discerner que l'arbre peut-être affaibli alors que tout en lui paraît respirer la vie, il faut donc que notre végétal, dès les premières atteintes, celles qui commencent par un rien, laisse spontanément s'irradier dans l'espace des effluves issues d'un excès de fermentation de la sève ou de l'une de ses principales fonctions vitales et de nature par leur diffusion à inciter le sens olfactif si subtil du monde entomologique des ravageurs ; — il ne saurait en être autrement.

### **Carabus nitens** Linné.

(DEJEAN, *Species*, II, page 120.)

Dans le tome 5, mém. 8, p. 395, pl. 12, fig. 1-3 de son histoire des insectes, de GÉER décrit sans la nommer, une larve qu'il attribue fort judicieusement au genre Carabe et qu'en raison de ses dimensions nous présumons pouvoir être rapportée au *C. nitens*, commun en Suède où l'auteur avait pris la larve.

LARVE : Longueur, 25 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps d'un beau noir en dessus, gris ardoisé en dessous, glabre, sauf quelques courts poils sur les palpes, les antennes et les pattes, formé de douze anneaux couverts en dessus d'une plaque écailleuse très dure.

Tête déprimée, écailleuse, épistome et labre confondus avec la lisière frontale ; mandibules fortes, falciformes ; mâchoires brunes, éparsément ciliées avec palpes extérieurs très longs de cinq articles, les intérieurs courts à base contiguë, avec lobe denté ; antennes brunes filiformes de cinq articles, à peu près égaux en grosseur, à bout obtus ; ocelles, de chaque côté de la tête près de la base antennaire sont quelques points noir luisant.

Segments thoraciques couverts d'une plaque écailleuse, plus grands que les segments abdominaux, à articulations flexibles et donnant au corps assez de souplesse pour pouvoir se courber dans toutes les directions, les flancs déprimés, à angles postérieurs saillants ; — les segments abdominaux s'atténuent vers l'extrémité, avec plaques et dépression latérale anguleuse comme aux segments précédents, le dernier se termine par deux longues épines coniques garnies à leur base d'une plus petite épine, ce qui



l'orne de deux épines à double pointe ; — région ventrale membraneuse, garnie de plusieurs petites plaques écailleuses noires ; segment anal avec pseudopode membraneux servant d'appui à la larve durant sa marche.

**Pattes** longues, éparsement ciliées, de cinq pièces, hanches grosses, les suivantes déliées, terminées par deux crochets.

Cette larve vit en terre, sous les pierres, se nourrissant de vers et d'insectes qu'elle saisit avec ses mandibules et qu'elle suce : elle est très vive, sa démarche est rapide.

La description de l'auteur Suédois a été ramenée aux termes et à l'ordre actuellement suivis : le nombre d'articles des palpes maxillaires et celui des antennes indiqué comme étant de cinq n'est en réalité que de quatre, à part cette légère différence, la description de De Géer ne laisse aucun doute au point de vue de l'authenticité des caractères généraux.

### **Cerambyx velutinus**, Brullé.

(MULSANT, *Longicornes*, 1863, p. 56.)

LARVE : Longueur 50 millimètres ; largeur 10 à 15 millimètres.

**Corps** charnu, allongé, prismatique, jaunâtre, rugueux, avec courts poils roux épars sur la surface, déprimé sur ses quatre faces, à région antérieure large, arrondi à l'extrémité postérieure.

**Tête** courte, déclive, presque entièrement enchassée dans le premier segment thoracique, s'élargissant d'avant en arrière, fortement ponctuée avec ligne médiane, à base jaunâtre et subcornée, à bord antérieur large, ferrugineux, à lisière noire cornée, à milieu droit, biéchancré en regard des mandibules, ridé en arrière des échancrures, puis encore échancré en regard des antennes avec rebord recouvrant la base antennaire ; — épistome glabre, trapézoïdal, testacé flave, finement ridé, presque aussi large que la partie droite de la lisière ; labre même couleur, ponctué, semi elliptique, aussi large que l'épistome à son bord antérieur, couvert de longs cils rougeâtres formant frange au bord antérieur, à disque lisse, avec fin sillon médian ; — mandibules robustes, courtes, noires, lisses et brillantes, à extrémité arrondie, à base transversalement carénée et ridée et fin sillon médian n'atteignant pas la pointe, à concavité très accentuée à la tranche interne, à bords en forme de lame tranchante ; — pièces buccales testacé pâle, à articulations rougeâtres ; — mâchoires courtes, coudées, charnues ; lobe court, épais, densément cilié de roux, à bout arrondi ; palpes courts, à base charnue, renflée, longuement ciliée, de trois articles, le premier gros, cylindrique avec deux cils extérieurs, le deuxième même forme, presque aussi long, moitié moins large, à bout tronqué avec court cil extérieur,

troisième très petit arrondi ; — menton carré, convexe, à disque lisse et glabre, à côtés courtement ciliés ; — lèvre inférieure courte subcordiforme, à suture rougeâtre, avec longs cils épars ; — palpes labiaux biarticulés, écartés, l'article basilaire long, obconique avec cil intérieur au bout, le terminal oblique en dedans, à bout arrondi ; languette très développée, en forme de palette, à surface convexe et courtement ciliée ; — antennes assez longues obliques en dehors, coniques, émergeant d'une large échancrure en arrière du milieu de la base des mandibules, de quatre articles, le premier long, deuxième court et moins large pouvant complètement rentrer dans le premier, troisième un peu plus long mais moins large avec courts cils intérieurs et extérieurs au bout et article supplémentaire testacé, peu apparent, intérieur, quatrième petit et grêle ; — ocelles, un peu au dessous et touchant la base des antennes sont disposés en ligne transverse trois points ocellaires cornés rougeâtres.

**Segments thoraciques** charnus, jaunâtres, larges, transverses, à angles arrondis, avec longs poils roux latéraux ; le premier long et large, à ligne médiane flave, à bords antérieur et latéraux avec tache subcornée rougeâtre ; plaque rugueuse, réticulée, latéralement incisée, bord postérieur longitudinalement sillonné ; deuxième et troisième segments étroits un peu moins larges que le premier, le deuxième finement ridé, le troisième avec mamelon peu saillant à milieu transversalement incisé, le bord de l'incision longé par une double rangée de petites granulations de couleur plus foncée que le corps.

**Segments abdominaux** charnus, jaunâtres, avec poils roux épars sur les côtés, diminuant peu sensiblement vers l'extrémité, les sept premiers couverts d'un mamelon longitudinalement incisé, mamelons d'autant plus accentués et plus longs et d'autant moins larges qu'ils se rapprochent de l'extrémité postérieure, à milieu transversalement incisé, le bord de l'incision longé de chaque côté par une double rangée de gros granules de couleur foncée ; huitième et neuvième segments lisses, convexes, transversalement et finement ridés, un peu moins larges que les précédents, ciliés sur leur surface ; mamelon anal court, arrondi et cilié en particulier à son pourtour.

**Faces latérales** lisses, luisantes, avec cils clair-semés et impressions provoquant de légères dilatations, remplacées aux trois derniers arceaux par un cordon en forme de bourrelet.

**Dessous**, tour de la tête ferrugineux, corné à liseré noir ; le premier segment thoracique chagriné et très courtement cilié, avec impression transverse près du bord postérieur provoquant la formation d'un bourrelet ; deuxième et troisième à milieu transversalement incisé, le bord de l'incision onduleux et longé d'une rangée de granules ; segments abdominaux avec mamelons transversalement oblongs, à milieu échancré, de plus en plus proéminents ; chacun à milieu transversalement incisé, le bord de l'incision avec rangée de granules, simple au milieu, triple et quadruple près des côtés des mamelons qui sont longitudinalement incisés ; comme les précédents ces granules sont de couleur plus foncée que le corps ; huitième et neuvième segments comme en dessus, avec rebord postérieur plus marqué ; mamelon anal trilobé, le pourtour extérieur des lobes cilié.

**Pattes** rougeâtres, à articulations testacées, courtes, coniques, de quatre pièces bien distinctes, placées la première paire près du bord postérieur du premier segment thoracique, les deux autres paires au milieu des deux segments suivants ; hanches courtes avec pourtour de taches rougeâtres ponctiformes, à milieu intérieur longuement cilié, trochanters presque invisibles, cuisses un peu plus longues, un peu moins larges que les

Je suis heureux de dédier cette espèce à M. A. Théry un de nos spécialistes pour l'étude des Buprestides en lui cédant un des types pour sa collection.

*Trogoderma trizonatum* Frm. v. *major*. Grand, noir à dessins grisâtres, pubescence noire et ponctuation forte, écartée; antennes, partie des pattes et quelquefois extrémité des élytres brunâtres. Prothorax court, biimpressionné sur sa base, la partie médiane étant peu avancée, tronquée, arrondie, bien diminué et arrondi en avant, orné de macules blanches postlatérales. Elytres à dépression humérale ornés de : une grande bande arquée post-scutellaire, deux fascies (médiane et postérieure) composées de taches plus ou moins interrompues faites de poils grisâtres, avec tache ante-apicale de même sorte; quelques poils gris près de l'écusson à l'état frais.

Long. 4 mill. Ghardaïa. Sur les fleurs de carotte.

Au moins la taille plus grande et la coloration foncière, les bandes, distinguent cette modification de *trizonatum*; certains auteurs pourraient la considérer comme espèce voisine.

*Danacaea Prochazkae*. Du groupe à pattes claires et ligne pileuse transversale au prothorax. Assez petit, peu large, coloration foncière d'un métallique plus ou moins violacé, à pubescence grisâtre, écartée, fine, s'enlevant très facilement. Prothorax un peu plus long que la tête, un peu élargi au milieu, cette dernière plus ou moins impressionnée vers les yeux; palpes très rembrunis ou noirs; antennes variables, plus ou moins rembrunies avec les premiers articles ordinairement plus clairs, épaissies à l'extrémité avec l'article terminal plus long. Elytres un peu plus larges que le prothorax à ponctuation assez forte, rapprochée. Pattes testacées, quelquefois avec le milieu des cuisses un peu rembruni.

Long. 2 1/2 à 3 1/2 mill. Ain Beïda et Tebessa en juin sur fleurs de Composées.

A placer près de *D. minuta* (1) Pic, dont elle est très voisine et se distinguera au moins par la pubescence plus fine sur coloration foncière différente. Dédiée à M. J. Prochazka qui vient de donner dans les Bestig-Tab. un travail sur ce genre.

*Ceralliscus Chobanti*. Très large surtout aux élytres, déprimé, entièrement testacé moins les yeux noirs, à longue pubescence écartée. Tête large à front plan; antennes grâciles, testacées à derniers articles plus ou moins obscurcis. Prothorax bien plus large que long, diminué en avant et débordant la tête dans cette partie, sinué sur la base, à ponctuation forte, écartée. Ecusson assez large, arrondi à l'extrémité. Elytres tout-à-fait élargis, plus larges que le prothorax à la base et encore un peu élargis après le milieu, déprimés; arrondis à l'extrémité, à ponctuation forte, écartée. Dessous du corps et pattes de la couleur du dessus.

Long. 3 mill. Sidi-Okba près Biskra, fin Avril (Dr Chobaut).

Espèce remarquable et tout-à-fait particulière par sa forme élargie dédiée à l'entomologiste qui l'a rapportée de son dernier voyage en Algérie et qui généreusement m'en a cédé un exemplaire.

(1) *Danacaea aphyctoïdes* Proch (Tab. p. 12) doit se rapporter à cette espèce.

*Ceralliscus Raffrayi* Bourg. v. *nigrifrons*. Coloration de mon *laticollis*, c'est-à-dire d'un testacé rougeâtre rembruni (pubescent de gris) avec la tête noire, mais forme un peu allongée et prothorax moins large.

Long. 2 1/2 mill. Ghardaia sur fleurs de carotte en mai.

*Dasytes flavescens* Gené ? v. *biskrensis*. Large et trapu, très pubescent de gris-jaunâtre, remarquable par ses poils peu longs dressés : coloration générale d'un testacé rougeâtre avec ordinairement la tête, le prothorax au milieu, en partie obscurcis et une tache post-scutellaire noirâtre ; dessous du corps plus ou moins foncé ; antennes rembrunies au sommet et pattes claires, ces dernières souvent avec le sommet des cuisses rembruni. Tête large, déprimée sur le front avec les yeux gros. Prothorax court, bien arrondi sur les côtés ainsi qu'aux angles postérieurs à ligne pileuse longitudinale. Elytres plus larges que le prothorax, à côtés presque parallèles, légèrement tronqué-arrondis à l'extrémité, à ponctuation fine.

Long. 2 1/2 à 3 mill. Biskra, des chasses du D<sup>r</sup> Chobaut (types coll. Chobaut, Pic).

Je pense que cette race doit être une forme extrême très élargie du variable *flavescens* ♀ (♂ *posticus* Sols.) elle offre avec une autre coloration par sa forme un certain air de ressemblance avec *Dasytiscus squamatus* Kiesw.

*Eurostoptinus* (s. g. de *Eurostus*.) Prothorax pustulifer. Une petite élévation tranchante bien marquée au dessus des antennes, celles-ci peu épaissies ; forme élytrale légèrement globuleuse, élytres paraissant offrir une forte impression latérale. À défaut d'autres caractères bien nets, la forme des élytres (ceux-ci à peine plus longs que larges et non plus ou moins en ovale allongé) suffira à première vue pour séparer les *Eurostoptinus* des *Eurostus* s. st. L'impression élytrale latérale me paraît bonne aussi pour séparer au moins par caractère spécifique *E. Algericus* de *E. Submetallicus* Frm. l'espèce la plus voisine. De forme élytrale les *Eurostoptinus* (*algericus*) rappellent un peu *Eurostus apenninus* Baudi, ils s'en séparent par plusieurs caractères, notamment les élytres non striés.

*Eurostoptinus algericus* -- Assez court, très large aux élytres, noir brillant, avec les antennes, pattes et abdomen brunâtres à pubescence, jaune pas très dense. Tête présentant une saillie nette au dessus des antennes et une carène entre elles, celles-ci peu épaissies à 1<sup>er</sup> article grand, 2<sup>m</sup> à peu près de la longueur du 3<sup>m</sup>, les suivants plus courts à peu près égaux légèrement globuleux, le terminal plus long, en pointe. Prothorax plus long que large, bien globuleux vu en arrière, à l'élévation médiane et courte gibbosité latérale, un peu déprimé et infléchi en avant avec un étranglement postérieur bien net, il est orné de pustules arrondies ponctuées. Ecusson petit, peu visible. Elytres courts, presque globuleux avec l'extrémité seulement un peu atténuée à bord latéral infléchi sur les côtés qui sont plus ou moins déprimés en dessous avec une large impression vers le milieu ; épaules arrondies présentant une courte carène saillante ; ponctuation allongée, nette, écartée disposée en lignes avec les intervalles très finement pointillés ; quelques poils jaunâtres dressés et également disposés en lignes. Pattes courtes, assez épaisses avec les cuisses et les tibias un peu arquées.

Long. 2 à 2 1/2 mill. Collo, en tamisant en mai. Doit-être rare.

*Pseudoptinus Kabilianus* ♀. Subovale, atténué en arrière, noir brillant

avec les tarses et les tibias en partie brunâtres ; pubescence mi-couchée courte. Antennes presque aussi longues que le corps, assez minces, à 1<sup>er</sup> article gros, 2<sup>me</sup> court, les derniers plus allongés avec le terminal à peine plus long que le précédent. Prothorax long, à courtes oreillettes post-médianes de poils obscurs, bien étranglé devant la base et orné d'une petite ligne médiane de poils blancs sur cette partie ; ponctuation forte, écartée. Ecusson petit, revêtu de poils blancs. Elytres presque ovalaires, bien atténués en arrière avec les intervalles presque lisses ; ils sont ornés de deux lignes transversales de taches blanches irrégulièrement disposées. Pattes courtes en partie obscurcies ; tibias postérieurs un peu incurvés.

Long. 2 1/4 mill. Bougie, en battant des branches sèches de lierre en mai.

Voisin de *Pt. Martini* Pic dont il diffère par sa coloration plus foncée, les antennes noires. Très rarement *Pt. Martini* présente le prothorax obscurci (*v. obscurior*) avec les cuisses en partie obscurcies également mais les antennes restent claires.

*Zonabris-Mylabris, 18-punctata* Klug. ? *v. semifasciatus*. Large, noir à pubescence argentée avec des poils obscurs dressés sur les élytres ; antennes (de 11 articles) et pattes testacées ; élytres jaunâtres à vague couleur rougeâtre aux épaules et à l'extrémité, ornés chacun de neuf taches noires (1, 2, 3, 3,) les dernières plus ou moins variablement réunies en fascies irrégulières.

Long. 10 mill. Sud Algérien. Ghardaia et Ain Sefra.

*Zonabris-Mylabris argentifer* (groupe *Decatoma*). Peu allongé, entièrement testacé rougeâtre moins les yeux noirs avec les élytres jaunâtres ; revêtu sur tout le corps d'une pubescence argentée, cette pubescence entremêlée de quelques poils noirs, courts sur les élytres. Tête impressionnée au dessus des yeux ; antennes à 1<sup>er</sup> article long, les suivants à peu près égaux avec les derniers élargis, le terminal très long en massue. Prothorax modérément long, atténué en avant, à dépressions latérales et court sillon médian postérieur à fond lisse ; au devant de la base dont le bord est très relevé une sorte de dépression transversale plus accentuée devant l'écusson ; ponctuation forte, rapprochée. Ecusson triangulaire à revêtement argenté dense. Elytres un peu allongés, un peu plus larges que le prothorax aux épaules, légèrement cylindriques, convexes et arrondis séparément à l'extrémité avec une dépression présuturale antérieure et la suture relevée en avant à ponctuation ruguleuse, peu forte, rapprochée ; ils sont ornés chacun de neuf taches noires disposées comme chez *18-punctata* (1, 2, 3, 3). Dessous du corps d'un testacé rougeâtre (poitrine légèrement obscurcie) revêtu d'un duvet argenté dense. Pattes minces à tarses très longs, les antérieurs ciliés de longs poils obscurs.

Jolie race ressemblant beaucoup à *18-punctata* Klug. avec une coloration complètement claire et des antennes différentes.

Long. 12 mill. Ghardaia, en mai sur les fleurs de Carotte.

*Gynandrophthalma pallescens*. Assez allongé, convexe, testacé pâle ou rougeâtre avec l'écusson et la tête largement ainsi que la majeure partie du dessous du corps noirs. Tête irrégulièrement ponctuée et rugueuse entre les yeux qui sont gros, un peu plus forte chez ♂, et moins colorée de noir dans ce sexe (du moins chez le seul exemplaire possédé qui présente les parties antérieure et postérieure testacées) épistome testacé, courtement échancré ; man-

dibules courtes. Antennes entièrement testacées ou rembrunies à l'extrémité à 3<sup>me</sup> article également à peu près 2<sup>me</sup>. Prothorax convexe, peu diminué en avant rebordé, légèrement sinué sur la base, à ponctuation fine, écartée, quelques points rares plus gros. Ecusson bien triangulaire et saillant en pointe en arrière, noir à sommet rembruni. Elytres d'un testacé pâle à ponctuation forte peu rapprochée disposée en lignes avec les épaules un peu saillantes et arrondies. Pattes testacées avec les tarses plus épais chez ♂. Dessous du corps, très pubescent de duvet argenté, noir avec l'extrémité de l'abdomen plus ou moins testacé-rougeâtre. Long. 4 à 4 2/3 mill. Laghouat et Tébessa.

Espèce bien particulière par sa coloration ; d'après la description elle paraît se rapprocher de *G. immaculata* Lacd. Mon. II p. 280) au Sénégal.

MAURICE PIC.

---

### CORRIGENDA

---

A mon article « Essai d'une étude sur les Danacaea » etc., paru dans l'*Echange* n° 116 il convient de faire les corrections suivantes :

Page 98. n° 1, lire *Forme* au lieu de Faune.

Page 100 n° 5, à *D. Mitis* Kust. ajouter « Cette espèce présente ordinairement au moins une bordure élytrale écaillée blanchâtre plus ou moins nette ».

Page 100 n° 11, lire *D. hispanica* Goug. et Bris. au lieu de *lusitana* Heyd.

Page 101 n° 13, lire *D. (? denticollis* Baudi) *montivaga* Muls. et Rey.

Page 101, n° 15, lire *ongles* au lieu de angles.

Page 101, n° 17, lire *nigritarsis* Auct. = *opacula* Ab. = ? *testacea* Oliv. Baudi.

Page 101 n° 17 et page 105 lire *longipilis* Pic sp. près *Poupillieri* Goug. et Bris.

Page 101 n° 20 lire *longiceps* Muls. et Rey.

Page 102 n° 23, lire (*tomentosa* Muls.) *nigritarsis* Kust., Kiesw.

Page 102 n° 25, lire *Poupillieri* Goug. et Bris.

Page 104 lire *hispanica* Goug. et Bris. et *Poupillieri* Goug. et Bris.

Page 105 lire à *D. cretica* K. *illis apicem* au lieu de *illis apiceus*.

MAURICE PIC.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

## LE MONDE DES PLANTES

(Suite, 13, 14, 15. et 16<sup>mo</sup> fascicules)

La vigne inaugure ce fascicule, comme elle terminait le précédent. L'auteur parle de la greffe, et des maladies de la vigne.

1<sup>o</sup> Altérations organiques, qui sont la Chlorose, le Cottis, le coup de soleil, l'échaudage, la pourriture, la coulure.

2<sup>o</sup> Les maladies parasitaires (oidium, — *Erysiphe Tuckeri* : mildiou — *Pero-nospora viticola* : Anthracnose — *Sphaceloma ampelinum* : Black-rot — *Lestadia Bidwlii* : le Rot-blanc — *Coniothyrium diplodiela* ; Mélanose — *Leptoria ampelina*, Fumagine — *Cladosporium fumaeo*, Pourridié — *Dermatophora necatrix* et *Dermatophora glomerata*, etc.)

3<sup>o</sup> Les maladies parasitaires dues aux insectes, dont le plus terrible est le Phylloxera, si connu aujourd'hui, et dont l'auteur parle avec un grand luxe de détails ; chemin faisant, il traite des vignes américaines et de leurs propriétés.

Les Sapindacées comprennent des plantes exotiques comme les Savonniers (dont le nom indique une des principales propriétés) et des plantes indigènes ou acclimatées, les Marronniers, les Erables si bien représentés dans les terrains tertiaires, l'Acajou, les Sumacs (plante dangereuse, quelquefois, ou tinctoriale, comme le *Rhus cotinus*, le *Rhus vernix* qui fournit le véritable vernis du Japon et les diverses lacques.) Le Pistachier, dont une espèce (*Pistacia terebinthus*) fournit la térébenthine de Chio)

La grande famille des Papilionacées est bien développée, et d'une façon très proportionnée. Nous n'y insisterons pas, chaque article mériterait d'être analysé.

### MANIÈRE DE COMPOSER UN HERBIER

(Notes complémentaires)

Nous venons donner quelques détail complémentaires sur la manière de composer un herbier.

Nous dirons d'abord qu'on peut employer avec avantage au lieu de cartons de

bureau ordinaires, des cartons dont la paroi antérieure se rabat sans avoir besoin de soulever la paroi supérieure : on peut ainsi économiser de la place. Grâce à une gorge la poussière n'y pénètre pas.

Une fois l'herbier composé comme nous l'avons dit, il sera indispensable de s'en faire un catalogue. Or, on pourra s'y prendre de plusieurs façons. Et pour cela on devra adopter un ouvrage répandu, courant. Aussi désapprouvons-nous complètement l'adoption d'un *Genera* trop étendu. C'est ainsi qu'il y a 3 ou 4 ans M. Durrant a donné dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes* la liste de tous les genres européens d'après le grand ouvrage de Bentham et Hooker. A ceci, il y a un inconvénient sérieux. Des genres très connus en France s'y trouvent fondus à d'autres exotiques, les familles y portent souvent des noms de plantes exotiques qui ne disent rien à notre esprit (1). Bref la Terminologie des genres et des espèces diffère trop de celle de nos auteurs classiques.

On pourrait répondre qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette petite difficulté, si l'on veut faire un herbier de la flore d'Europe.

Mais précisément on verra qu'il est peu avantageux de faire un herbier aussi étendu. Il vaut beaucoup mieux se limiter à l'herbier de sa patrie, de sa région au besoin ; on pourra l'étudier de plus près.

Nous n'examinerons que ce cas. Nous conseillons de faire *soi-même* un *catalogue manuscrit*, avec les indications de localités, pour chaque exemplaire. Ce catalogue sera dressé d'après une bonne flore, en l'espèce, celle de Grenier et Godron, l'unique complet en ce moment. Le catalogue encore récent de Camus est très étendu, trop étendu même ; son incontestable succès provient de ce qu'il est unique en son genre, le catalogue de Lamotte est trop ancien. Nous pourrions y relever beaucoup d'erreurs : d'abord de trop nombreuses fautes d'impressions ; ensuite des espèces répétées dans des genres différents, mais voisins, des espèces admises beaucoup trop complaisamment et sans critique, des synonymies douteuses : on pourrait encore blâmer l'admission des genres exotiques, d'espèces cultivées non suffisamment naturalisées. Mais, tel qu'il est, ce catalogue est encore commode. Nous ne pensons pas pourtant qu'on puisse se dispenser d'un catalogue manuscrit, avec table alphabétique pour les familles au moins.

Avec un semblable travail fait avec soin, on se rendra mieux compte de ce que l'on possède, de ce que l'on devra se procurer. On pourra surtout se livrer plus facilement à l'étude des différentes formes suivant la localité, étude trop souvent négligée. Il faut se rappeler ce que nous avons dit précédemment, ramasser le plus possible, et des échantillons de diverses provenances, quitte, si l'on manque de place, à étudier de préférence certains genres ou certaines espèces.

Nous avons laissé de côté les procédés d'empoisonnement des plantes, très bien exposés par Verlot : il n'y a rien à ajouter à ce qu'il a dit. On peut maintenir l'intégrité de son herbier, en y tenant de la naphthaline en bâton ou en poudre, des tampons de formogène (bandes de gaze saturées d'aldéhyde formique) : les paquets bien serrés sont moins sujets aux ravages des insectes.

(A suivre).